

CONVOCAATION

Les membres du Conseil général de Neyruz FR sont convoqués, conformément aux articles 34 et 38 de la Loi sur les communes (LCo), à la séance du Conseil général qui aura lieu le

Mardi 12 décembre 2023 à 19h30
à la grande salle de l'Aigle Noir à Neyruz

Séance de relevée le mercredi 13 décembre 2023 à 19h30
à la grande salle de l'Aigle Noir à Neyruz

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023
3. Communication du Bureau du Conseil général
4. Communication du Conseil communal
5. Message n° 2023/46 Planifications financières communales 2024-2030
6. Budget 2024
 - 6.1 Message n° 2023/47 Présentation générale du budget communal de résultats et des investissements
 - 6.2 Message n° 2023/48 Demande de crédit d'étude Aigle Noir
 - 6.3 Message n° 2023/49 Demande de crédit additionnel PAL
 - 6.4 Vote final du budget communal de résultats et des investissements
7. Message n° 2023/50 Périmètre scolaire : Informations et vote de principe sur le lancement du concours
8. Divers

Le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2023 ne sera pas lu, il est disponible sur le site internet <https://www.neyruz.ch> et auprès de l'Administration communale.

L'ordre du jour sera traité au cours des deux séances susmentionnées, celle du 13 décembre 2023 constituant une séance de relevée. Un point « divers » est prévu à la fin de chacune d'elle.

Les différents messages sont publiés sur le site internet <https://www.neyruz.ch> et sont à disposition auprès de l'Administration communale.

Dans la mesure du possible et afin de faciliter le bon déroulement de cette séance, le Bureau du Conseil général émet le souhait que les Chefs de groupes et Conseillers généraux désirant aborder un point dans les Divers communiquent à l'avance et par écrit leur message à bureauceg@neyruz.ch, au plus tard le 10.12.2023.

Une verrée aura lieu en fin de séance pour tous ceux et celles qui le souhaitent !

Bureau du Conseil général